

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2027 - (N° 3210)

N° I-CF1526

AMENDEMENT

présenté par

Mme Pantel, Mme Got, Mme Rossi, M. Fégné, Mme Dombre Coste, Mme Bregman, M. Houlié,
M. Courbon, M. Proença, M. Christophle, Mme Allemand, M. Roussel, Mme Capdevielle,
M. Baumel, M. Pribetich, Mme Pirès Beaune, M. Echaniz, Mme Jourdan, M. Potier,
Mme Karamanli, Mme Bellay et M. Saulignac

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 26, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
